

# Politique QHSE

**“Notre objectif est de réaliser nos activités sans porter atteinte aux personnes et aux biens, sans dommages à l’environnement et en prévenant tout accident sur la durée de vie de nos installations de la construction au démantèlement final.”**

Pour atteindre ces objectifs, en phase avec les standards de ses partenaires, **Les Eoliennes Flottantes du Golfe du Lion (LEFGL)** mènera à bien son projet suivant les meilleurs standards disponibles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Sûreté et Environnement et s’engage à :

- Respecter les exigences légales et réglementaires et appliquer les meilleures pratiques de l’industrie éolienne offshore ;
- Identifier et chercher à améliorer continuellement la satisfaction des exigences des clients et parties prenantes ;
- Assurer des conditions de travail sûres et saines et mettre en place les protections adaptées pour prévenir les accidents, blessures et maladies professionnelles ;
- Identifier et réduire tous les impacts environnementaux ;
- Traiter toute non-conformité résiduelle par le biais du processus de maîtrise des risques ;
- Améliorer continuellement ses pratiques et son système de management, en particulier par la consultation et participation de tout le personnel.

**Le Management LEFGL s’engage à mettre à disposition le personnel suffisant et formé de manière adéquate pour atteindre ces objectifs par une approche basée sur les risques en :**



- Éliminant les dangers et réduisant les risques par une conception intégrant de manière intrinsèque la qualité et la sécurité ;
- Intégrant la gestion des impacts environnementaux comme un critère prioritaire de décision de la conception au démantèlement ;
- Donnant à chacun le droit et le devoir de retrait et d’alerte vis-à-vis d’une situation dangereuse par la mise en œuvre d’une politique de « Droit de retrait » du projet ;
- Documentant, surveillant et gérant toutes les activités critiques pour les critères QHSE ;
- Appliquant les exigences adaptées à tous les niveaux de la chaîne d’approvisionnement ;
- Appliquant des exigences QHSE strictes à tous les produits et services externalisés depuis la préqualification jusqu’à l’évaluation finale des fournisseurs ;
- Transférant sur toute la durée du projet des données d’ingénierie et une documentation fiable ;
- Intégrant le REX issu de l’analyse de tout incident ou défaut de qualité.

**Toute personne impliquée sur le projet LEFGL, personnel, représentant, sous-traitant ou fournisseur doit respecter cette politique et être proactive dans la promotion de ses principes.**

Cette politique QHSE sera revue périodiquement pour garantir qu’elle reste en phase avec la mission, l’ambition, les valeurs et les objectifs d’EFGL sur toute la durée de vie du projet.

Montpellier, 16 Mai 2019

Directeur Projet EFGL



Directeur Projet Adjoint EFGL

